

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Pluvier montagnard *Charadrius montanus*

au Canada

**EN VOIE DE DISPARITION
2021**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2021. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril du Canada, Ottawa, xiii p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Andrew G. Horn d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification pour le Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision de l'examen rapide de la classification ont été assurées par Marcel Gahbauer, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification for Mountain Plover *Charadrius montanus* in Canada".



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Novembre 2021

Nom commun

Pluvier montagnard

Nom scientifique

Charadrius montanus

Statut

En voie de disparition

Justification de la désignation

La limite septentrionale de l'aire de reproduction de cet oiseau de rivage des prairies à courtes graminées se trouve dans l'extrême sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'espèce est devenue extrêmement rare au Canada, aucune observation n'ayant été faite depuis 2012. Il est toutefois possible que de petits nombres persistent dans les zones peu recensées. Historiquement, la population aurait connu un déclin principalement dû à la perte d'habitat en raison de l'intensification de l'agriculture et de la suppression des incendies. Les températures extrêmes et les modifications de l'habitat liées aux changements climatiques sont également préoccupantes. L'immigration depuis l'extérieur du Canada est peu probable puisque la population source potentielle la plus près, soit celle du Montana, est également petite et en déclin.

Répartition au Canada

Alberta, Saskatchewan

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2009, et en décembre 2021.



COSEWIC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Depuis le dernier rapport de situation (COSEWIC, 2009), il y a peu de signes de la présence du Pluvier montagnard au Canada. L'espèce n'a fait l'objet d'aucun relevé officiel, mais elle est très populaire auprès des ornithologues amateurs, de sorte que des activités de recherche ont vraisemblablement lieu dans des portions accessibles de son aire de répartition canadienne historique. La base de données en ligne eBird (2021), qui gagne en popularité auprès des ornithologues, ne fait état que d'une seule observation au Canada depuis le dernier rapport de situation, observation faite en 2012 juste au nord de la frontière avec les États-Unis, près de Onefour, en Alberta. Aucune autre observation récente n'a été rapportée en Alberta (Court, comm. pers., 2020; Gutsell, comm. pers., 2020; Knapton, comm. pers., 2020), tandis que, en Saskatchewan, les quatre premières années de l'atlas provincial des oiseaux nicheurs n'ont pas encore permis de trouver de Pluviers montagnards.

Un programme de rétablissement a été rédigé pour l'espèce, mais ni ce programme ni le dernier rapport de situation n'incluent une évaluation officielle des menaces (Environnement Canada, 2006; COSEWIC, 2009). Le plan d'action South of the Divide (Environnement and Climate Change Canada, 2016), c'est-à-dire la région au sud de la ligne de partage des eaux, décrit en détail les mesures de conservation actuelles et recommandées ciblant le Pluvier montagnard et d'autres espèces des prairies dans le sud-ouest de la Saskatchewan, mesures tirées pour la plupart des plans de rétablissement de chaque espèce. Le Pluvier montagnard n'est pas inscrit sur la liste de l'*Endangered Species Act* des États-Unis, mais il est visé par les activités de conservation et de gestion de l'habitat de ce pays (Shaffer *et al.*, 2019) étant donné ses déclin à long terme, sa répartition restreinte et son statut en tant qu'espèce indicatrice (Dinsmore *et al.*, 2010).

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2009 et en décembre 2021.

Carte mise à jour

Aucune mise à jour requise puisqu'il n'y a aucun changement connu de l'aire de répartition; voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2009).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Charadrius montanus

Pluvier montagnard

Mountain Plover

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Alberta, Saskatchewan

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population)	Environ 4 ans, d'après la méthode d'estimation de l'UICN (Bird <i>et al.</i> , 2020)
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Inconnu; les activités de recherche sont insuffisantes pour déterminer si la taille de la population a changé, et il y a probablement trop peu d'individus pour permettre une estimation
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans]	Inconnu; les activités de recherche sont insuffisantes pour déterminer si la taille de la population a changé
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans]	Inconnu; les activités de recherche sont insuffisantes pour déterminer si la taille de la population a changé
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans]	Inconnu; la taille de la population est trop petite pour permettre des prévisions pertinentes ou fiables
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur	Inconnu; la taille de la population est trop petite pour permettre des prévisions pertinentes ou fiables
Est-ce que les causes du déclin sont clairement comprises?	Oui, perte à long terme de prairies à courtes graminées au Canada (COSEWIC, 2009) et aux États-Unis
Est-ce que les causes ont effectivement cessé?	Non, les prairies à courtes graminées continuent d'être menacées (Wilsley <i>et al.</i> , 2019)
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles?	Oui, grâce à des pratiques de gestion telles que le broutage de conservation (Shaffer <i>et al.</i> , 2019), si celles-ci sont également appliquées au sein de la population source aux États-Unis
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	0 à 3 030 km ² ; limite supérieure calculée à partir de la méthode du plus petit polygone convexe autour des occurrences connues lors de la publication du rapport de 2009 (COSEWIC, 2009), mais l'espèce a seulement été mentionnée une fois au Canada depuis, et donc la zone d'occurrence est presque certainement plus petite
Indice de zone d'occupation (IZO) (fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté)	0 à 24 km ² ; limite supérieure d'après une grille à carrés de 2 km de côté superposée sur les sites renfermant des mentions de reproduction figurant dans le rapport de 2009 (COSEWIC, 2009)
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Non b. Non
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	Inconnu, mais presque certainement < 5, compte tenu de la petite taille de la population
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Inconnu; les observations récentes sont insuffisantes pour permettre de réviser l'estimation
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Inconnu; les observations récentes sont insuffisantes pour permettre de réviser l'estimation
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	s. o. (une seule population)
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Inconnu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui, déclins continus observés de l'étendue et de la qualité des prairies à graminées courtes, principalement à cause de la conversion des pâturages en terres cultivées (Wilsey <i>et al.</i> , 2019)
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non

*Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEWIC](#) et [IUCN](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non
----------------------------------------------------------------------	-----

Nombre d'individus matures dans chaque sous-population

Sous-population	Nombre d'individus matures (utilisez une fourchette plausible)
Total (une sous-population)	Fourchette de 0 à 11 individus signalés au cours d'une année donnée; limite supérieure selon les données du rapport de 2009 (COSEWIC, 2009), mais probablement plus près de la limite inférieure, compte tenu du fait qu'il n'y a qu'une seule mention d'un individu mature au Canada depuis la publication du rapport (en 2012)

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans]?	Inconnu; analyse non effectuée
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

Menaces et facteurs limitatifs

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce?	Non, les menaces ont été antérieurement décrites dans le programme de rétablissement (Environnement Canada, 2006) et le rapport de situation (COSEWIC, 2009)
<p>Les principales menaces décrites dans le rapport de situation précédent (COSEWIC, 2009; l'impact étant inféré dans le présent document à partir de la formulation dans le rapport) peuvent être classées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UICN 2 (agriculture et aquaculture) : perte et dégradation d'habitat à cause des cultures annuelles et pérennes de produits autres que le bois (2.1) et de l'élevage du bétail (2.3) (impact élevé) • UICN 7 (modifications des systèmes naturels) : perte d'habitat à cause des incendies et de la suppression des incendies (7.1) et d'autres modifications de l'écosystème (perte d'herbivores indigènes) (7.3) (impact élevé) • UICN 11 (changements climatiques et phénomènes météorologiques violents) : mortalité et perte d'habitat à cause des températures extrêmes (11.3) (impact moyen-faible) • UICN 9 (pollution) : mortalité à cause des effluents agricoles (9.3) (impact inconnu) 	
<p>Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents? Forte dépendance à l'égard de la végétation courte et des sols dénudés, lesquels sont maintenus par les mammifères herbivores indigènes et les activités d'élevage qui reproduisent ces effets (COSEWIC, 2009)</p>	

Immigration de source externe (immigration naturelle de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada	Rare et en déclin; la population de l'extérieur la plus proche (au Montana) se trouve dans une zone disjointe de l'aire de répartition principale (Wyoming et plus au sud), n'a pas été détectée dans le cadre du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) depuis 1996 (Sauer <i>et al.</i> , 2017) et ne compte aucun individu reproducteur recensé dans le Montana Natural Heritage Program depuis 2015 (alors qu'on dénombrait plus de 100 pluviers annuellement avant 2009; Montana Natural Heritage Program, 2020), mais un adulte a été observé en compagnie de deux jeunes ayant récemment pris leur envol dans le complexe de colonies de chiens de prairie de la butte Snake en 2021, à environ 75 km au sud de la frontière avec le Canada (eBird, 2021)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Oui, le Montana est probablement la principale source des oiseaux du Canada (Environment Canada, 2006)
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui, l'espèce est réputée s'être reproduite au Canada
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Oui
Les conditions se détériorent-elles au Canada ⁺ ?	Oui, l'habitat est soumis à de multiples menaces (COSEWIC, 2009)
Les conditions de la population source se détériorent-elles ⁺ ?	Non, les conditions de l'habitat semblent être stables (U.S. Fish and Wildlife Service, 2011)
La population canadienne est-elle considérée comme un puits ⁺ ?	Inconnu
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non, de l'habitat est disponible au Canada, mais sa qualité se détériore, et la population source est petite et en déclin (Sauer <i>et al.</i> , 2017)

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
----------------------------------------------------------------	-----

⁺ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe).

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000, en novembre 2009, et en décembre 2021.

Statut et justification de la désignation

Statut Espèce en voie de disparition	Code alphanumérique D1
Justification de la désignation La limite septentrionale de l'aire de reproduction de cet oiseau de rivage des prairies à courtes graminées se trouve dans l'extrême sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'espèce est devenue extrêmement rare au Canada, aucune observation n'ayant été faite depuis 2012. Il est toutefois possible que de petits nombres persistent dans les zones peu recensées. Historiquement, la population aurait connu un déclin principalement dû à la perte d'habitat en raison de l'intensification de l'agriculture et de la suppression des incendies. Les températures extrêmes et les modifications de l'habitat liées aux changements climatiques sont également préoccupantes. L'immigration depuis l'extérieur du Canada est peu probable puisque la population source potentielle la plus près, soit celle du Montana, est également petite et en déclin.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet. Données insuffisantes pour inférer, prévoir ou présumer de manière fiable les tendances de la population.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Pourrait correspondre aux critères de la catégorie « Espèce en voie de disparition » B1ab(iii) et B2ab(iii). Les valeurs maximales de la zone d'occurrence (3 030 km ²) et de l'IZO (24 km ²) sont inférieures aux seuils, et le nombre de localités est inconnu, mais probablement inférieur à cinq. Toutefois, il n'est pas clair que le déclin en cours de la disponibilité d'habitat influe sur le statut actuel, la population étant déjà à zéro ou presque.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet. Le nombre d'individus matures (0-11) est inférieur au seuil de la catégorie « Espèce en voie de disparition ». Toutefois, les données sont insuffisantes pour observer, prévoir ou inférer un déclin continu du nombre d'individus matures.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Correspond au critère de la catégorie « Espèce en voie de disparition » D1. Le nombre d'individus matures estimés est de 0 à 11.
Critère E (analyse quantitative) : Analyse non effectuée.

REMERCIEMENTS

Le financement de la préparation du présent rapport est assuré par Environnement et Changement climatique Canada. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni de précieux conseils et données. Les données et les conseils de Richard Knapton, corédacteur du rapport de situation précédent, ont été particulièrement utiles.

Experts contactés

Court, G., biologiste provincial du statut des espèces sauvages, Fish and Wildlife Policy Division, Environment and Parks, Edmonton (Alberta).

Fisher, R., conservateur, Vertebrate Zoology, Royal Saskatchewan Museum, Regina (Saskatchewan).

Gutsell, R., biologiste du statut des espèces sauvages, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton (Alberta).

Keith, J., coordonnateur, Saskatchewan Conservation Data Centre, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina (Saskatchewan).

Knapton, R., biologiste, Ottawa (Ontario).

Pietro Diaz, B., écologiste terrestre, Habitat Unit, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina (Saskatchewan).

SOURCES D'INFORMATION

Bird, J., R. Martin, H.R. Akçakaya, J. Gilroy, I.J. Burfield, S.T. Garnett, A. Symes, J. Taylor, C.H. Şekercioğlu, et S.H.M. Butchart. 2020. Generation lengths of the world's birds and their implications for extinction risk. *Conservation Biology* 34:1252–1261.

Birds Canada. 2021. Saskatchewan Breeding Bird Atlas. [Saskatchewan Breeding Bird Atlas](#) [consulté en juillet 2021]. [Également disponible en français : Oiseaux Canada. 2021. Atlas des oiseaux nicheurs de la Saskatchewan. <https://sk.birdatlas.ca/?lang=fr>.]

Carlisle, J.D., A.D. Chalfoun, K.T. Smith, et J.L. Beck. 2018. Nontarget effects on songbirds from habitat manipulation for Greater Sage-Grouse: implications for the umbrella species concept. *Condor: Ornithological Applications* 120:439-455.

COSEWIC. 2009. Update COSEWIC Status Report on Mountain Plover (*Charadrius montanus*). Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa, Ontario. [Également disponible en français : COSEPAC. 2009. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa (Ontario).]

- Court, G., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*, juillet 2020. Biologiste provincial du statut des espèces sauvages, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton (Alberta).
- Dinsmore, S.J., M.B. Wunder, V.J. Dreitz, et F.L. Knopf. 2010. An assessment of factors affecting population growth of the Mountain Plover. *Avian Conservation and Ecology* 5:5. <http://www.ace-eco.org/vol5/iss1/art5/> [consulté en octobre 2020].
- eBird. 2021. eBird: An online data base of bird distribution and abundance [application web]. eBird, Ithaca, New York. <http://ebird.org> [consulté en octobre 2021].
- Environment Canada. 2006. Recovery Strategy for the Mountain Plover (*Charadrius montanus*) in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Environment Canada, Ottawa. iv + 16pp. [Également disponible en français : Environnement Canada. 2006. Programme de rétablissement du Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement Canada, Ottawa. v + 17 p.]
- Environment and Climate Change Canada. 2016. Action Plan for Multiple Species at Risk in Southwestern Saskatchewan: South of the Divide [Proposed]. *Species at Risk Act* Action Plan Series. Environment and Climate Change Canada, Ottawa, Ontario. xi + 127 pp. [Également disponible en français : Environnement et Changement climatique Canada. 2016. Plan d'action visant plusieurs espèces en péril dans le sud-ouest de la Saskatchewan – South of the Divide [Proposition]. Série de Plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa (Ontario). xi + 143 p.]
- Gutsell, R., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*, juillet 2020. Biologiste du statut des espèces sauvages, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton (Alberta).
- Knapton, R., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*, juillet 2020. Biologiste indépendant.
- Montana Natural Heritage Program. 2020. Mountain Plover — *Charadrius montanus*. Montana Field Guide. Montana Fish, Wildlife and Parks. <http://FieldGuide.mt.gov/speciesDetail.aspx?elcode=ABNNB03100> [consulté en décembre 2020].
- Pardieck, K.L., D.J. Ziolkowski Jr., M. Lutmerding, V.I. Aponte, et M-A.R. Hudson. 2020. North American Breeding Bird Survey Dataset 1966 - 2019: U.S. Geological Survey data release. <https://doi.org/10.5066/P9J6QUF6> [consulté en décembre 2020].
- Sauer, J.R., D.K. Niven, J.E. Hines, D.J. Ziolkowski, Jr., K.L. Pardieck, J.E. Fallon, et W.A. Link. 2017. The North American Breeding Bird Survey, Results and Analysis 1966-2015. Version 02.07.2017. USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel, Maryland.

- Shaffer, J.A., L.D. Igl, D.H. Johnson, M.L. Sondreal, C.M. Goldade, M.P. Nenneman, T.L. Wooten, et B.R. Euliss. 2019. The effects of management practices on grassland birds—Mountain Plover (*Charadrius montanus*). U.S. Geological Survey Professional Paper 1842. <https://doi.org/10.3133/pp1842E> [consulté en octobre 2020].
- U.S. Fish and Wildlife Service. 2011. Fish and Wildlife Service determines the Mountain Plover does not warrant protection under the Endangered Species Act [communiqué de presse]. U.S. Fish and Wildlife Service, Mountain-Prairie Region, Lakewood, Colorado. <https://www.fws.gov/mountain-prairie/es/species/birds/mountainplover/PressRelease05112011.pdf> [consulté en octobre 2020].
- Wilsey, C.B., J. Grand, J. Wu, N. Michel, J. Grogan-Brown, et B. Trusty. 2019. North American grasslands and birds report. National Audubon Society, New York, New York. 57 pp.

RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION

Andrew G. Horn



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2021)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.